

Cliquez sur le chiffre pour obtenir de l'information.

INFORMATIONS PRINCIPALES (sections 1 à 10)

1

Titre

2

Artiste ou concepteur (si l'espace est insuffisant, utiliser l'Annexe II)

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Pseudonyme, s'il y a lieu

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Pseudonyme, s'il y a lieu

3

Éditeur

4

Lieu de publication (ville)

5

Année de publication

6

ISBN

7

Tirage : S'agit-il d'un exemplaire unique?

Oui

Non (sinon, préciser le tirage ci-dessous)

Exemplaires mis en marché

Hors commerce

Exemplaires d'artiste

Exemplaires d'atelier

Dépôt légal

Autres

TIRAGE TOTAL :

8

Modes d'acquisition (cocher une seule des cinq cases)

Montant demandé

Numérotation de l'exemplaire proposé

Dépôt légal

Ouvrage relatif au Québec

En quoi cet ouvrage est-il relatif au Québec?

Proposition d'achat d'un exemplaire unique

Ouvrage offert en don

(montant évalué par le donateur)

Autre

9

Documentation fournie :

Résumé du projet ou définition du concept du livre

Curriculum vitae (sans renseignements nominatifs)

Autre(s) document(s)

(préciser)

10

Organisme ou personne responsable du dépôt :

Nom du déposant

Organisme

Adresse

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Signature du déposant

Date

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (sections 11 à 20)

11 Technique de réalisation du contenu visuel : (si l'espace est insuffisant, utiliser l'Annexe II)

12 Technique d'impression des images :

(indiquer le nom de l'atelier ou de l'imprimeur, s'il y a lieu)

13 Responsable du graphisme et de la mise en pages :

Nom

Prénom

14 Auteur du texte (s'il y a lieu) :

Nom

Prénom

15 Typographie et technique d'impression du texte :

(indiquer le nom de l'atelier ou de l'imprimeur, s'il y a lieu)

16 Relieur et description de l'habillage : (si l'espace est insuffisant, utiliser l'Annexe II)

17 Type de papier pour le texte :

18 Type de papier pour les images :

19 Remarques :

ADRESSE :

Veuillez envoyer ce formulaire accompagné de l'œuvre à déposer à :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Section du dépôt légal
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

POUR INFORMATION :

Téléphone : (514) 873-1101, poste 3780
Ligne sans frais : 1 800 363-9028
Télécopieur : (514) 873-4310
Courriel : depot@banq.qc.ca

ANNEXE I

EXPLICATIONS RELATIVES AU FORMULAIRE

En vertu de la **Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec**, tout éditeur d'un document publié au Québec a l'obligation d'en faire le dépôt à titre gratuit à BANQ dans les sept jours suivant la date de parution. Si le prix de l'œuvre excède 5 000 \$, son dépôt est facultatif, mais on doit remplir et acheminer à BANQ un formulaire de dépôt légal.

Conformément à la *Politique de développement de la collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, un seul exemplaire de livre d'artiste est requis en dépôt légal. L'achat du deuxième exemplaire demeure à la discrétion de BANQ. Un comité d'acquisition se réunit périodiquement afin de recommander les livres d'artistes dont un deuxième exemplaire sera acquis. Pour plus d'information, veuillez consulter la section 7.4 de la *Politique*.

BANQ demande aux éditeurs (qu'il s'agisse d'un artiste, d'un centre d'artistes, d'une galerie) de remplir un formulaire de dépôt légal qui doit accompagner le dépôt de chaque livre d'artiste. Les renseignements qui y sont inscrits (à l'exclusion des renseignements personnels) servent au catalogage des œuvres, à leur inscription dans la *Bibliographie du Québec* et à la compilation des *Statistiques de l'édition au Québec*.

cliquez sur ↩ pour retourner au formulaire

GUIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

1. **Titre** : Inscrire le titre au complet.
2. **Artiste ou concepteur** : Inscrire les nom et prénom de l'artiste qui a conçu et/ou réalisé le livre. Dans le cas d'un individu travaillant sous un pseudonyme, l'inscrire également. La date de naissance constitue un renseignement facultatif qui permet uniquement de distinguer les personnes qui portent le même nom. Dans le cas d'un projet collectif, inscrire le nom collectif avec mention entre parenthèses des individus le composant (utiliser l'Annexe II au besoin).
3. **Éditeur** : Dans le cas des livres d'artistes, l'artiste agit généralement comme éditeur. Si tel est le cas, inscrire « À compte d'artiste ». Sinon, inscrire le nom de la personne ou de l'organisme responsable de la publication de l'ouvrage.
- 4-5. **Lieu et année de publication** : Inscrire le nom de la ville (préciser également le nom de la province ou du pays si autre que le Québec) ainsi que l'année de publication. Il ne s'agit pas du lieu d'impression.
7. **Tirage** : S'il s'agit d'un exemplaire unique, cocher la case et passer à la section suivante. S'il y a eu tirage, préciser la numérotation telle qu'inscrite sur les exemplaires et inscrire la quantité totale. Dans « Autres », indiquer le tirage associé aux autres types d'exemplaires (nominatifs, d'imprimeur, de relieur, marqué **Spécimen**, etc.). Y ajouter, s'il y a lieu, les variantes (d'habillage, de papier, de contenu, etc.).
9. **Documentation fournie** : Il est fortement recommandé de fournir un *curriculum vitae* afin de faciliter le travail des membres du Comité d'acquisition. Tous les documents fournis seront archivés dans la collection de dossiers d'artistes de BANQ. À ce titre, ils seront utilisés à des fins internes mais également rendus disponibles à toute personne qui en fera la demande. Toutefois, les renseignements personnels qui y figurent (tels adresse et numéro de téléphone) ne seront pas divulgués publiquement.
10. **Organisme ou personne responsable du dépôt** : Le déposant inscrit son nom et, s'il y a lieu, celui de l'artiste ou de l'organisme pour lequel il fait le dépôt; il inscrit également les coordonnées correspondantes et il signe la déclaration. Un accusé de réception sera retourné à l'adresse indiquée.
11. **Technique de réalisation du contenu visuel** : Par ex. : infographie, photomontage, eau-forte, monotype. Si le contenu visuel ne relève pas du concepteur du livre inscrit à la section 2 du présent formulaire, indiquer le nom de l'artiste.
12. **Technique d'impression des images** : Par ex. : photocopie noir et blanc ou couleur, offset, sérigraphie, impression au jet d'encre, impression laser. Si possible, indiquer le nom et la ville de l'atelier d'impression ou de l'imprimeur.
14. **Auteur du texte** : Il peut s'agir d'un texte poétique, d'un essai rédigé par l'artiste, d'un texte d'introduction signé par un historien, d'un texte inédit d'écrivain, etc. Si le contenu textuel n'est pas signé par le concepteur du livre inscrit à la section 2 du présent formulaire, préciser le nom de l'auteur du texte ainsi que son statut (historien, critique, philosophe, galeriste, écrivain, etc.). Si le texte est tiré d'un ouvrage déjà publié ou s'il s'agit d'une sélection de citations, préciser si possible la provenance des extraits.
15. **Typographie et technique d'impression du texte** : S'il s'agit d'une typographie manuelle, indiquer la technique typographique utilisée (linotype, composition manuelle au plomb, cliché, etc.). De plus, préciser le nom de la police de caractères et sa taille, le nom du typographe, de l'atelier de typographie et la ville où le livre a été imprimé.
16. **Relieur et description de l'habillage** : Si l'habillage n'a pas été conçu et réalisé par le concepteur du livre inscrit à la section 2 du présent formulaire, préciser son nom et, au besoin, le nom de l'atelier de relieur. Peu importe le type d'habillage (reliure, emboîtement, coffret, boîtier, écrin, etc.), préciser le type d'habillage (technique traditionnelle ou autre) et les principaux matériaux qui le composent. S'il s'agit d'un « habillage maison », préciser le nom du responsable et énumérer les matériaux utilisés (papier, carton, acétate, vinyle, cerlox, etc.).
19. **Remarques** : Indiquer, s'il y a lieu, toute information n'ayant pu être mentionnée dans une autre section du formulaire et pouvant servir à la description de l'œuvre. Par ex. : livre réalisé dans le cadre d'un événement, en hommage à un artiste, etc.

Assurez-vous que chaque feuillet annexé au formulaire soit clairement identifié (nom de l'artiste et date du dépôt) et paginé (coin inférieur droit).

ANNEXE II

SUITES AUX SECTIONS 2, 11 ET 16

Nom de l'artiste :

Date du dépôt :

2 Autres artistes/concepteurs :

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu
Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Pseudonyme, s'il y a lieu

11 Technique de réalisation du contenu visuel : *(suite)*

16 Relieur et description de l'habillage : *(suite)*